

toutes les villes grecques ou barbares » l'usage de l'abstinence et des jeûnes devenu fréquent, l'usage

Portantes violas, rubrumque amplexa catinum  
Cauda natat thynni; tumet alba fidelia vino;  
Labra moves tacitus, recutitaque sabbata palles.

Ovide, énumérant les lieux publics et les fêtes où les jeunes Romaines se trouvent en grand nombre :

Nec te prætereat Veneri ploratus Adonis  
Cultaque Judæo septima sacra syro.  
(*De arte amandi*, I, 75.)

Ailleurs, en parlant des jours heureux ou malheureux :

Quoque die redeunt, rebus minus apta gerendis,  
Culta Palæstino septima festa Syro.  
(*Ibid.*, I, 415.)

..... nec te peregrina morentur  
Sabbata.....  
(*Remedia amoris*, V, 219.)

V. encore Tibulle, I, 3 ; V, 18.

Tacite : Pessimus quisque, spretis religionibus patriis, tributa et stipes illuc (Jerusalem) gerebant. Transgressi in morem eudem idem usurpant (i. e. se circumcidunt) nec quidquam prius imbuuntur quam contemnere deos, exuere patriam.... *Hist.*, V, 5.

Enfin Juvénal, quoiqu'il écrive après la chute de Jérusalem et au milieu de l'abaissement de la nation juive, témoigne, comme Perse, du prosélytisme juif parmi les Romains, et de l'existence de familles romaines d'origine, chez lesquelles la pratique du judaïsme était héréditaire :

Quidam sortiti metuentem sabbata patrem  
Nil præter nubes et cœli numen adorant,  
Nec distare putant humana carne suillam.  
Romanas autem soliti contemnere leges.  
Judaicum ediscunt et servant et metuunt jus,  
Tradidit arcano quodcumque volumine Moses.  
Sed pater in causa cui septima quæque fuit lux  
Ignava, et vitæ partem non attigit ullam.  
(*Sat.*, XIV, 96 et suiv.)

Voyez à la note suivante et au commencement du chapitre suivant deux passages de Dion Cassius.

du repos hebdomadaire devenu général <sup>1</sup>. C'est à cette époque et sous cette influence que s'introduisit dans les habitudes grecques et surtout dans les habitudes romaines l'usage de la semaine, non pas inconnu jusque-là, mais moins fréquent <sup>2</sup>. Or, dans ces convertis ou demi-convertis, circoncis ou incirconcis, prosélytes de la justice ou prosélytes de la porte (pour

1. Josèphe, *Contra Apion.*, II, 39. — Dans la ville de Comana dans le Pont l'abstinence du porc était prescrite et aux prêtres du temple païen et même aux habitants. Nul de ces animaux n'entrait dans la ville. Strabon, XII, 7. L'empereur Elagabale, élevé dans le culte du dieu syrien d'Emèse, pratiquait aussi l'abstinence du porc. Lampride *in Heliogab.*

2. Josèphe, *Contra Apion.*, II, 39. Dion, après avoir parlé du sabbat des Juifs, des noms des sept planètes attribués aux sept jours, ajoute : « Les anciens Grecs, autant que je sache, ignoraient cet usage. Aujourd'hui il est familier à tous les hommes, et en particulier aux Romains ; il est devenu pour eux comme un usage de leur patrie. » (XXXVI, p. 37, ed. Leunclav.) Seulement, à l'époque de la réaction qui eut lieu en Syrie contre les Juifs, au commencement de la révolte judaïque, l'usage du repos hebdomadaire, qui était devenu général dans toutes les villes de Syrie, cessa d'être suivi ostensiblement, même par les Juifs. Jos., *de Bello*, VII, 9 (3, 3). Voyez encore, sur l'usage de la semaine chez les païens : Suidas, *v° Tyrrhadria*. Suétone, *in Tib.*, 32. Lucien, *Pseudolog.*, p. 893 ; *de Dea Syra*, ed. Bourdelot, p. 1075 (où Lucien énumère encore plusieurs usages d'origine juive, qu'il rapporte au culte de la déesse syrienne, tels que le sabbat, l'abstinence du porc, etc.). Juvénal, VII, 160. Tertull., *de Idol.*, 10 ; *ad Nationes*, I, 13 ; *Apologet.*, 16. Clément d'Alexandrie, *Stromat.*, V, 14 (et les poètes grecs qu'il cite, Homère, Hésiode et Callimaque). Théophyle, *ad Antolyicum*, II. Porphyre apud Euseb., *Præpar. Evang.*, I, 9. — Le grammairien (ou rhéteur) Diogène à Rhodes se faisait entendre une fois la semaine. (Suétone, *in Tiber.*, 32.) Les écoles vaguaient un jour de la semaine. (Lucien, *Pseudolog.*, p. 893.) — Alexandre Sévère allait tous les sept jours au Capitole. Lamprid. *in Alexandro*. — Usage de la semaine dans les inscriptions (non sans quelque rapport avec l'astrologie) : V. Gruter, 965. Fabretti, 186, 421. Muratori, 2095. Orelli, 4465. 4716 ; Henzen, 7012, etc.



parler le langage des rabbins) <sup>1</sup>, dans ces Grecs, ces Romains, ces matrones, ces sénateurs plus ou moins ralliés à leur croyance ou à leurs rites, et devenus leurs disciples, leurs imitateurs, leurs protecteurs, les Juifs trouvaient, sans aucun doute, un puissant appui. La synagogue se faisait un rempart de ces convertis et surtout de ces converties grecques ou latines.

Aussi cette liberté, et, pour parler la langue de l'antiquité, cette *isonomie*, dont les Juifs jouissaient presque partout, cet accroissement de richesse, cet accroissement de population, ces conquêtes du prosélytisme, donnaient-ils à la race juive une influence inférieure sans doute, mais comparable à celle que, depuis son émancipation, nous lui voyons prendre dans l'Europe moderne. Ce n'est pas que le préjugé ne lui fût hostile aussi fortement qu'il peut l'être encore dans les pays européens les moins réconciliés avec elle; mais il lui arrivait ce qui est arrivé à plus d'une race et ce qui lui est arrivé plusieurs fois à elle-même : elle était à la fois détestée et influente. Comme les Juifs du moyen âge qu'on avait en horreur et dont on ne pouvait se passer; comme les Juifs de Pologne sales et méprisés, mais que l'inertie

1. Les prosélytes de la porte étaient ceux qui n'avaient pas reçu la circoncision; les prosélytes de la justice ceux qui l'avaient reçue. Les docteurs juifs variaient sur la nécessité d'imposer la circoncision aux gentils. V. Jos., *Ant.*, XX, 2 (4, 1). — Tacit., II, V, 5. — Josèphe, *de Vita sua*, 23. — plusieurs citations rabbiniques dans Buxtorf, *de Synag. Judæor.*, ch. III.

commerciale de la nation rendait nécessaires; comme ceux d'Allemagne qui, encore exclus de la vie sociale, exerçaient déjà une notable influence sur la vie financière et la vie politique du pays; comme les Juifs plus ou moins convertis de l'Espagne au xv<sup>e</sup> siècle, qui envahissaient tout, même l'Église, et contre lesquels la haine publique inventa le terrible remède de l'inquisition : les Juifs du siècle dont nous parlons, tout en se faisant haïr, savaient se faire craindre et savaient même persuader. — Dans l'empire parthique, ce sont deux frères israélites, Anilée et Asinée, deux apprentis tisserands, qui, châtiés par leur maître, s'enfuient de l'atelier, se font brigands, rallient une foule d'aventuriers de leur nation. Quand les satrapes viennent les attaquer, ils leur tiennent tête; le roi des Parthes, qui, de même que tous les rois féodaux, était l'ennemi de ses grands vassaux, le roi des Parthes est enchanté de cette défaite et ravi d'opposer à l'outrecuidance de ses barons des *routiers* et des *grandes compagnies* de cette espèce; il appelle les deux frères à sa cour; il les comble d'éloges et les maintient pendant quinze ans maîtres de la Mésopotamie <sup>1</sup>. — Dans l'empire romain, plus réglé que la monarchie féodale des Arsacides, les Juifs ne se font pourtant pas faute d'user de l'épée; Josèphe, malgré les précautions qu'il prend pour les faire doux et modérés autant que possible,

1. Jos., *Ant.*, XVIII, 12 (9, 1-4).



nous laisse assez deviner que, dans leurs querelles avec les gentils, ils n'étaient pas les derniers à s'enflammer.

Mais, dans l'empire romain, ils exerçaient surtout une action d'un autre genre. Étrangers à l'agriculture, étrangers à la milice par scrupule religieux, tous commerçants et par suite concentrés dans les villes, habitant des quartiers à eux, se tenant là épaule contre épaule ; de plus, riches, habiles, intelligents, proportionnellement nombreux, ils comptaient pour beaucoup dans les affaires de la cité. Citoyens des villes grecques, parfois citoyens de Rome, quelquefois même chevaliers romains, ils jouaient leur rôle dans le gouvernement passablement libre et populaire des cités de l'empire ; ils s'agitaient dans ces assemblées, ils les troublaient au besoin ou les faisaient troubler par d'autres. On se rappelle les Juifs d'Allemagne en 1848 entrant dans la vie politique et devenant dans la presse d'énergiques et d'habiles agents de ce qu'on appelle le progrès. Le génie ardent de la nation juive était à sa place sur la vivante Agora des cités antiques, comme il l'est dans la redoutable Agora de la presse moderne, autrement puissante pour le mal, sans être toujours féconde pour le bien.

A cet égard, les témoignages ne nous manquent pas. Josèphe d'abord nous peint la liberté des synagogues juives au sein des cités païennes et leur énergie à réclamer leurs droits. — Cicéron a presque peur d'eux : plaidant une cause où des intérêts juifs sont

en question, il se plaint que le tribunal siège non loin des degrés Auréliens, encombrés de populace et de populace juive ; il a peur de cet auditoire ; il parle à demi-voix, afin d'être entendu des juges seuls et non des assistants, et, ce qui est plus sérieux que cette crainte affectée : « Vous connaissez les Juifs, dit-il, vous savez le tumulte qu'ils causent dans les assemblées des villes ; vous savez, quel est, à Rome même, leur nombre, leur accord, leur influence dans les assemblées <sup>1</sup>. » — Et enfin, pour ajouter à cette double autorité païenne et juive une autorité chrétienne et inspirée, les Actes des apôtres nous peignent les Juifs, cette population à part dans les villes grecques, poursuivant saint Paul partout et sachant partout soulever contre lui des orages. Les païens entendraient peut-être l'Apôtre sans trop de colère, leurs prêtres et leurs dieux ne seraient peut-être pas trop émus, sans les Juifs, qui, avec une habileté singulière, trouvent moyen d'exciter contre saint Paul ces prêtres qu'ils détestent plus que ne les déteste saint Paul et ce peuple dont ils sont détestés plus qu'eux. On hait ces Juifs, on se raille d'eux, on les méprise, on les maltraite, et on se laisse mener par eux. Le peuple est femme et donne souvent au monde de tels exemples.

1. Scis quanta sit manus, quanta concordia, quantum valeat in concionibus. Summissa voce agam, tantum ut judices audiant... Multitudinem Judæorum, flagrantem nonnunquam in concionibus, pro republica contemnere gravitatis summæ fuit. *Pro Flacco*, 28.



Ne nous figurons donc pas la population juive de l'empire romain, avant le règne de Néron, comme une population obscure, pauvre, peu nombreuse, timide, végétant dans l'ombre. Elle était bien plutôt, malgré la haine et les railleries de quelques-uns, insolente et fière en même temps que rusée. Ni le nombre, ni l'argent, ni l'accord, ni l'habileté, ni le verbe haut et la main prompte, ne lui faisaient défaut.

Une certaine dignité ne lui manquait même pas. Plusieurs écrivains païens de ce temps, frappés de la grandeur de ses destinées et surtout de la grandeur de ses dogmes, ont un langage qui ne ressemble guère aux railleries et aux calomnies de l'âge suivant. Strabon et Trogue Pompée racontent tous deux l'origine du peuple israélite<sup>1</sup> avec mille erreurs ; mais celui-ci du moins sans injure, celui-là avec une certaine sympathie pour ce culte simple et digne, ennemi des idoles, adorateur de l'Être divin (τὸ θεῖον). Le savant Varron oppose aux turpitudes de l'idolâtrie la religion pure du peuple juif<sup>2</sup>. Sénèque, de son côté, tout en s'effrayant des progrès de la nation juive, reconnaît du moins qu'à la différence des païens leur piété est raisonnable et se rend compte des pratiques qu'elle observe<sup>3</sup>.

1. Strabon, XVI. — Justin, XXXVI, 2.

2. Varron, regrettant le temps où les Romains n'avaient pas d'idoles : Quod si mansisset, ait, castius dii observarentur. Cujus sententiæ testem inter cætera adhibet etiam gentem Judæam. August., *de Civ. Dei*, IV, 31.

3. Apud Augustin, *de Civ. Dei*, VI, 11 ; Sénèque, après avoir

Je n'ai donc pas eu tort d'assimiler la situation du peuple juif en ce siècle à ce qu'elle est dans le nôtre. Aujourd'hui comme alors, sans avoir d'existence politique nulle part, sans un pouce de terre où il soit souverain, le peuple juif est partout, il a pris racine partout, il parle toutes les langues au détriment de sa langue, disons mieux, de ses langues héréditaires. Aujourd'hui, comme alors, presque partout il a acquis droit de cité ; la civilisation libérale du XIX<sup>e</sup> siècle lui a généreusement ouvert la vie politique, et il s'y est jeté avec une entente et une ardeur très-efficaces pour son importance à lui, sinon pour le repos de la cité ; elle lui a ouvert même les honneurs nationaux, et, de même qu'il y avait alors des Juifs chevaliers romains, il y a aujourd'hui des Juifs barons en Allemagne et baronnets en Angleterre. Aujourd'hui, comme alors, tout en s'identifiant à la vie du peuple indigène, le peuple juif reste cependant partout lui-même ; il garde précieusement le lien qui unit sa race, il s'entend et correspond d'un bout du monde à l'autre, et, zélé sans doute pour sa nationalité locale, il ne l'est pas moins pour la nationalité cosmopolite d'Israël. Son caractère et sa vie à part lui demeurent donc, bien que ses droits soient les droits de tous. Il est banquier

attaqué les rites judaïques (*sacramenta judæorum*), avoue cependant qu'ils ne sont pas sans un motif connu des fidèles. Subjecit sententiam qua significavit quid de illorum sacramentorum ratione sentiret : « Illi tamen causas ritus sui noverunt, et major pars populi facit quod cur facit ignorat. »



comme il l'était alors ; commerçant comme il l'était, bien que les siècles de proscription qui ont pesé sur lui aient rapetissé ses habitudes et le portent au brocantage plus qu'au trafic ; industriel, moins probablement qu'il ne l'était alors où chaque métier avait sa place marquée dans la synagogue et où l'influence talmudique n'avait pas encore renfermé le Juif dans des habitudes aussi étroites. Libre aujourd'hui, comme alors, de posséder la terre, comme alors, la propriété lui sourit peu : il aime mieux dans un coin d'une ville son ghetto obscur et infect, mais où il vit côte à côte avec ses frères, que la solitude, l'air pur, le grand jour, le labour, la liberté isolée de la campagne ; ni les ordonnances des princes qui, en certains lieux, ont voulu le contraindre à être laboureur, ni celles qui le lui ont récemment permis, ni les écrivains de sa nation qui le poussent à la charrue<sup>1</sup>, n'ont encore fait de ce peuple citadin et marchand un peuple campagnard et agricole. Aujourd'hui, comme alors et bien plus qu'alors, les sectes sont multipliées dans le judaïsme, les dissidences religieuses sont profondes : le centre intellectuel, la loi, est noyé sous les commentaires ; le centre rituel, le temple, n'existe plus ; le centre hiérarchique, le pontificat, a disparu. L'unité subsiste pourtant, unité de race, mais non unité de foi,

1. *Zum Pfluge!* (A la charrue!) Je me rappelle ce titre d'un roman appartenant à la littérature juive de l'Allemagne contemporaine, et qui est une exhortation de l'auteur aux Juifs ses frères pour les pousser à l'agriculture.

unité politique et non religieuse. Cohérente malgré sa dispersion, une malgré ses dissidences, puissante malgré sa dépendance, indestructible malgré son anéantissement politique, la race juive au premier siècle n'était ni la moins riche, ni la moins libre, ni la moins influente de l'empire romain, de même qu'aujourd'hui elle n'est ni la moins riche, ni la moins puissante, ni la moins libre, au sein des royaumes de la chrétienté.

Il y a encore une autre ressemblance. Cette liberté et cette persistance de la race juive, on ne s'en étonne pas seulement en notre siècle ; on s'en effraie. Dans plusieurs États de l'Europe, en Allemagne, en Autriche surtout, on s'effraie de voir ces hommes, citoyens sans doute, mais d'une race à part et qui ont leur nationalité propre au sein de la nationalité commune, maîtres en grande partie de la presse, maîtres des finances, occupant, dit-on, les avenues du pouvoir, prêts à les fermer à la race indigène et à la gouverner eux seuls. Ce même étonnement, cette même crainte, nous les trouvons au premier siècle de l'ère chrétienne, chez un Romain qui avait pu connaître bien des secrets de la politique impériale, nous les trouvons bien peu d'années avant la chute de Jérusalem, exprimés en termes qui appliqués à notre siècle seraient évidemment exagérés. Sénèque, comme beaucoup d'autres, redoute d'autant plus les Juifs qu'il les estime moins. « Cette nation scélérate, dit-il, a tellement fait prévaloir ses



coutumes qu'aujourd'hui elles sont reçues en tout pays. Vaincus, les Juifs ont donné des lois à leur vainqueur<sup>1</sup>. »

Mais ici il faut remarquer que cette puissance que redoute Sénèque n'est pas tant civile que religieuse. Ce qui l'effraie, c'est le progrès de la foi plus encore que de la puissance judaïque. Il y a en effet à cet égard une différence entre le temps dont nous parlons et le nôtre, la nation juive d'alors avait, nous l'avons dit, ce que celle d'aujourd'hui n'a pas, le zèle religieux et l'ardeur du prosélytisme. C'est qu'elle avait encore l'espérance religieuse : elle croyait au rétablissement futur, prochain même, de sa vie politique qui était éteinte, et surtout de sa vie religieuse, imparfaite et expectante jusque-là. Elle avait sa gloire dans le passé ; elle l'avait encore plus dans l'avenir, de quelque manière qu'elle entendit cet avenir. Et, dans le présent, elle avait du moins la plénitude de son culte, sa ville sainte, son temple, sa hiérarchie, sa loi. Ce n'était pas encore cette religion décapitée, qui a perdu non-seulement les espérances de l'avenir, mais même les institutions du passé ; ce n'était pas ce débris d'une loi qui elle-même attendait un complément. La religion du peuple juif était encore la religion de l'attente, non celle du désespoir et du deuil.

1. Cum interim eo usque sceleratissimæ gentis consuetudo convaluit ut per omnes terras jam accepta sit. Victi victoribus leges dederunt. Sénèque *apud* Augustin. *Cité de Dieu*, VI, 11.

Ce que produisit cette attente quand elle commença à se voir déçue, nous le dirons bientôt. Un mot seulement sur les sources auxquelles nous allons puiser les éléments de notre récit.

Dans cette histoire, le Juif Josèphe, fils de Matthias, prêtre et pharisien, sera notre principal et souvent notre seul guide. Les documents païens sur la guerre de Jérusalem ne sont venus à nous qu'en petit nombre. Nous ne connaissons de Dion Cassius que les extraits, fort écourtés de Xiphilin et de Théodose. Suétone se borne à quelques circonstances qui confirment le récit de Josèphe. Tacite trace sommairement l'origine de la guerre, donne la description de Jérusalem et indique le début du siège ; mais le reste de son livre nous fait défaut.

Ces renseignements-là du moins sont historiques. Les Juifs modernes n'ont rien de pareil à nous apporter. C'est une chose étrange que ce peuple ait si mal gardé la mémoire de la grande catastrophe où son temple, sa religion et sa liberté ont péri. Le fatras de son Talmud n'offre à cet égard que quatre ou cinq faits que l'on peut tenir pour historiques, joints à une vingtaine de fables, qui témoignent de l'imagination la plus puérile et de l'ignorance la plus grossière. Le livre longtemps populaire et même révérend parmi eux, qui passe sous le nom de Josippon ou de Joseph, fils de Gorion, n'est dans sa partie admissible qu'un extrait de Josèphe, fils de Matthias. Pour tout le reste, l'au-



teur, qui paraît avoir été un Juif breton ou manceau du x<sup>e</sup> siècle, se livre tout à son aise aux caprices d'une imagination que ne gêne pas l'érudition même la plus vulgaire. Selon lui, Alexandre le Grand était un magicien, fils de magicien, qui causait en grec avec l'arbre du soleil et en hébreu avec l'arbre de la lune. Le « Césaréat, que les Grecs appellent *impériosat*, » fut établi à Rome par Impériosus, fils de Ptolémée ; et, quand deux siècles après, Jules prétendit se faire César, ce hardi jeune homme (il n'avait alors que dix-neuf ans) n'en vint à bout qu'en massacrant tout le sénat. Néron périt frappé de la foudre ; Vespasien fit mourir le roi juif Agrippa et son fils Monobaze, parce qu'Agrippa avait combattu son élection à l'empire et l'avait même accusé de quelque grand crime auprès du *patron* (du Pape). Vespasien fut couronné par le même *patron*, avec toute la pompe des empereurs germaniques, entre les princes électeurs du saint-empire, au milieu du peuple qui répondait *amen* et des hérauts d'armes qui jetaient des florins d'or. Mais le plus merveilleux du livre, c'est l'auteur lui-même. Né cinquante ans avant Jules César, il prit part à la guerre de Jérusalem, ce qui lui donne cent quatre-vingt-six ans. Il avait cependant alors son père et sa mère, âgés, l'un de cent trois ans, et l'autre de quatre-vingt-cinq (de sorte que lui-même avait cent ans de plus que sa mère). Tel est cet historien dont les Juifs modernes, ses éditeurs, ont dit que « toutes ses paroles

sont vérité et justice, que la main de l'Éternel a reposé sur lui pendant qu'il écrivait, qu'il approche des anciens prophètes et qu'il n'y a aucune fausseté dans ses écrits »<sup>1</sup>.

Quant aux écrivains chrétiens, ils n'ont fait que reproduire avec une entière confiance le récit de Josèphe, fils de Matthias. Au iv<sup>e</sup> siècle, le savant Eusèbe, dans son *Histoire ecclésiastique*, ne fait autre chose que l'extraire textuellement. Les cinq livres d'Hégésippe, chrétien du v<sup>e</sup> siècle, sur la chute de Jérusalem, ne sont également qu'un extrait de l'historien juif<sup>2</sup>. L'autorité de Josèphe se trouve donc confirmée par l'adhésion des chrétiens qui le copient, par l'autorité des païens qui, dans le peu qu'ils disent, sont en général d'accord avec lui, par le silence même des Juifs, on peut le dire (car des renseignements pareils à ceux de Josippon sont équivalents au silence). Son livre, écrit d'abord en hébreu pour les Juifs, traduit par lui-même en grec pour les païens et même pour bien des Juifs, est essentiellement le livre historique pour les révolutions de Jérusalem.

1. C'est ce que dit le R. Tham, qui publia l'ouvrage du faux Josèphe à Constantinople, en 1540. Il avait déjà été publié en 1490. Munster en donna une version, mais abrégée et privée de ses fables les plus grossières. Une édition complète avec une version latine a été publiée par Jean Gagnier. Voy. Basnage, *Histoire des Juifs*, X, 7. — Jost, VI, note 33.

2. Dans la *Bibliothèque des Pères*, de la Bigne, tome VII. Il ne faut pas confondre cet Hégésippe avec celui qui vécut au premier siècle de l'Église, et dont parlent Eusèbe et saint Jérôme.